



DOSSIER N°33

Phénomène ovni

RENCONTRE AVEC JEAN-GABRIEL GRESLE



Ci-dessus : ma rencontre avec Jean-Gabriel Greslé, le 5 mars 2012, dans le cadre des Repas Ufologiques Lyonnais (*photo Daniel Robin*).

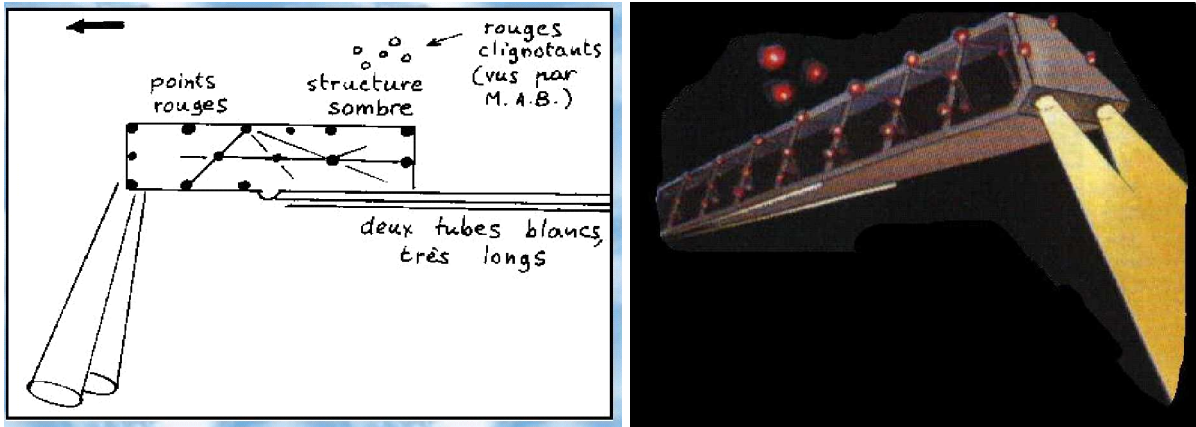
Une vie bien remplie. Rencontrer Jean-Gabriel Greslé est un événement en soi, enfin du moins pour ceux qui comme moi partagent sa démarche, ses analyses, et son « style » si je puis dire. Le « personnage » possède en effet une stature intellectuelle inhabituelle, une hauteur de vue impressionnante, et une présence (un charisme même) qui ne laissent pas indifférent. La particularité de M. Greslé est qu'il allie en une seule personne un ensemble de qualités humaines et d'expériences non-ordinaires, ce qui est assez rare pour un être humain. Les anciens disaient : « celui là, il est né sous une bonne étoile », et cela semble être le cas pour Monsieur Greslé. Doué naturellement, il commence sa carrière en 1952 comme élève-pilote de chasse au Cadet Club de l'USAF en Caroline du Nord. Ensuite, il travaille dans la prospection aérienne, ainsi que pour le compte du Commissariat à l'Energie Atomique. Par la suite, il deviendra pilote de ligne à Air France et il totalisera environ 17500 heures de vol au moment de partir à la retraite (*source : site RRO*). Une vie professionnelle bien remplie donc, qui sera aussi ponctuée par des rencontres avec des phénomènes aériens non identifiés (ovnis) qui seront les déclencheurs, en quelque sorte, d'une autre « carrière », officieuse celle-là, qui le propulsera si je puis dire à la pointe et dans les sommets de la recherche ufologique française et même internationale. Il est considéré aujourd'hui comme un des meilleurs experts sur ce sujet, et il est souvent sollicité pour exposer la problématique ovni devant des aréopages prestigieux.



Ci-dessus : à gauche, Monsieur Paul Kuentzmann, vice-président de la 3AF, membre de la Commission, au centre, Monsieur Jean-Gabriel Greslé, à droite le Général de Brigade Michel Lene (Copyright SIRPA AIR), Chef de l'état-major du Commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes. L'entretien accordé le 18 mai 2010 par le Général Lene, Commandant adjoint du CDAOA (Commandement de la Défense Aérienne et des Opérations Aériennes), à la Cité de l'Air (Paris), fait suite à une demande exprimée par le président de la Commission SIGMA de la 3AF, Alain Boudier, auprès du Général Palomeros, Chef d'Etat Major de l'Armée de l'Air. Le Général Palomeros ayant donné son accord de principe à un tel entretien, la Commission SIGMA a établi une liste de questions concernant les phénomènes aériens non identifiés, et l'a adressée à l'Armée de l'Air, afin que cette dernière puisse préparer ses réponses. Compte tenu des hautes responsabilités du Général Palomeros et du Général Desclaux (Commandant du CDAOA) et de leur faible disponibilité, c'est le Général Lene qui a été chargé de recevoir la Commission SIGMA de la 3AF. L'accueil par le Général Lene a été à la hauteur de la réputation de l'Armée de l'Air. Alain Boudier a répondu que le président de la 3AF, Michel Scheller, était très sensible au rapprochement s'opérant entre Armée de l'Air et 3AF et a remercié le Général Lene pour cet entretien privilégié sur un sujet si « particulier » (les ovnis), en soulignant que c'était la première fois qu'une Armée de l'Air d'une puissance « majeure » accordait un tel privilège à une société savante (source : <http://feairplane.canalblog.com/tag/3AF>).

2) L'ufologie, une discipline de recherche à part entière. Comme nous supposons qu'il possède une personnalité bien trempée, et qu'il n'est pas du genre à « laisser tomber » pour préserver sa tranquillité, Jean-Gabriel Greslé emploiera son temps libre pour chercher à comprendre ce qui se cache derrière les rencontres étranges qu'il a eu la chance de faire dans sa vie. En 1995, il fait partie, avec Alain Boudier, des experts auditionnés qui sont chargés d'établir un rapport sur les ovnis pour la DRM (Direction du Renseignement Militaire). Membre éminent de la commission technique Sigma (anciennement PAN, site Internet : http://www.aaafasso.fr/crbst_35.html) au sein de l'Association Aéronautique et Astronautique de France, ou 3AF, il donnera à l'ufologie le statut d'une discipline de recherche à part entière aussi digne d'intérêt que n'importe qu'elle autre domaine de la recherche aéronautique. L'originalité des travaux de M. Greslé est qu'il se démarque de la méthodologie habituelle utilisée par les ufologues et qui consiste principalement à mener des enquêtes auprès de témoins directs du phénomène ovni. Bien que respectant ce travail sur le terrain, qui reste indispensable pour la compréhension du phénomène, Jean-Gabriel Greslé a suivi une autre voie. Il estime, en effet, qu'il est grand temps que l'ufologue se fasse historien et qu'il se fixe comme objectif de reconstituer, à partir d'archives déclassifiées, toutes la chronologie des événements ufologiques capitaux qui se sont déroulés aux Etats-Unis et en Europe pendant et

après la seconde guerre mondiale. Ces documents authentiques émanant principalement de sources militaires et du renseignement qui décrivent des survols d'engins au-dessus de zones interdites apportent la preuve indiscutable que ce phénomène est bien réel, qu'il est matériel, et que si nous considérons ses performances, il ne saurait en aucun cas être d'origine humaine. Partant du principe que si des législateurs font voter des lois qui interdisent la divulgation d'informations concernant des faits qui mettent en jeu la sécurité du pays sous peine de sanctions, cela signifie que ces faits sont réels. Comme de telles lois existent en ce qui concerne les phénomènes aériens non identifiés, cela implique nécessairement que ces derniers sont réels. En effet, on imagine mal un législateur qui ferait voter des lois qui concerneraient des « objets » purement imaginaires. La démonstration logique est imparable.

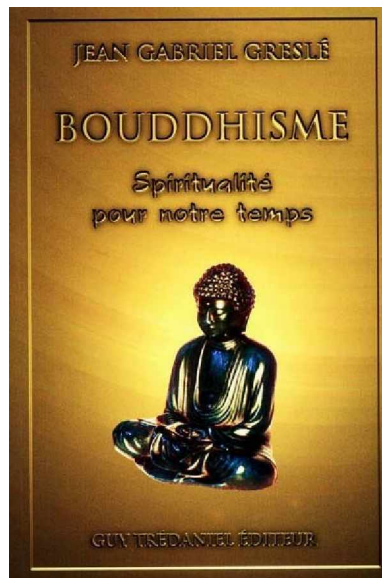


Ci-dessus : croquis et reconstitution de l'observation de Gretz-Armainvilliers (Département de Seine-et-Marne et Région Île-de-France). Cette observation particulièrement spectaculaire, a été faite par M. Greslé et six autres témoins le 5 novembre 1990 vers 19h00. Ce soir-là, les témoins observent au-dessus d'eux une sorte de « poutre » ou de « flèche de grue » de section triangulaire, balisée de lumières et de phares énormes, descendre à moins de 300 m du sol, se stabiliser en palier et changer deux fois de direction dans un silence impressionnant. Ce silence était d'autant plus étrange, qu'une voie rapide très fréquentée était située à proximité du lieu d'observation. La longueur apparente de l'« engin » était estimée à environ 400 mètres, et son épaisseur à 80 mètres. Ce qui correspond à des dimensions plus importantes que celle de la Tour Eiffel ! La vitesse de l'engin était relativement faible : entre 150 et 300 km/h. M. Greslé précisera : « c'est comme si je voyais une ville voler silencieusement dans le ciel ! ». Manifestement, cette gigantesque structure volant à basse altitude dans un silence parfait ne pouvait pas être d'origine humaine. Tous les événements survenus lors de cette soirée du 5 novembre 1990, accèdent donc fortement la thèse selon laquelle la Terre est l'objet de visites fréquentes et rapprochées de la part d'une civilisation étrangère à notre système solaire.

3) Une mission : informer et convaincre. Nous devons aussi saluer les remarquables qualités d'orateur de Jean-Gabriel Greslé grâce auxquelles il est capable de captiver son auditoire pendant plusieurs heures sans que ce dernier montre le moindre signe de lassitude, ce qui, à ma connaissance, est plutôt rare. Régulièrement invité aux Repas Ufologiques, il ne ménage ni sa peine ni son énergie pour montrer que l'étude des ovnis n'est pas seulement un loisir auquel s'adonne une poignée de marginaux et de « doux rêveurs ». Au contraire, cette étude se révèle essentielle car elle comporte des enjeux majeurs qui intéressent non seulement la sécurité de nos espaces aériens qui sont pour ainsi dire régulièrement violés en toute impunité, mais aussi un éventuel potentiel d'innovations technologiques, et peut-être même

une meilleure compréhension de notre univers. Soyons assurés que ces enjeux majeurs n'ont sûrement pas échappé aux services de renseignement et peut-être aussi à des structures plus secrètes encore.

4) Un « homme complexe ». Soulignons enfin, que Jean-Gabriel Greslé est un « homme complexe » si je puis dire, qui possède plusieurs facettes. Professeur d'Aïkido, il se passionne aussi pour les spiritualités orientales et plus spécialement pour le Bouddhisme. Il a d'ailleurs écrits plusieurs ouvrages sur ces sujets (« Bouddhisme, Spiritualité pour notre temps », avril 2000, « Spiritualité sans frontières - Les voies du silence », juin 2010, « Réflexions sur l'Aïkido », mars 1995, « Témoignages sur l'Aïkido », novembre 1996) qui sont peut-être moins connus que ceux qui traitent des ovnis, mais qui sont tout aussi importants pour comprendre l'esprit qui sous-tend son action. Cette dimension supplémentaire (dimension verticale et spirituelle), à laquelle je suis très sensible, font d'ailleurs de Monsieur Greslé un exemple à suivre qui dépasse largement le domaine de l'ufologie car il s'adresse à tous et surtout à celles et ceux qui souhaitent oeuvrer pour un monde meilleur.



Ci-dessus : couverture de « Bouddhisme, Spiritualité pour notre temps », avril 2000, ouvrage publié chez Guy Trédaniel Editeur. Cette étude ne s'adresse en aucune manière aux spécialistes ni aux « techniciens » du Bouddhisme. Pour l'auteur, toute approche intellectuelle ou théorique ne livrerait qu'une image incomplète et fautive du Bouddhisme. Cette discipline qui selon l'auteur n'est ni religion révélée (le Bouddhisme à l'origine ne dit rien sur Dieu, ni sur l'au-delà), ni une philosophie, ne peut être abordée que par la pratique personnelle directe. Elève du fondateur de l'Aïkido, le Maître O Sensei Morihei Ueshiba, Jean-Gabriel Greslé enseigne cette discipline depuis trente ans dans son école de Seine et Marne.

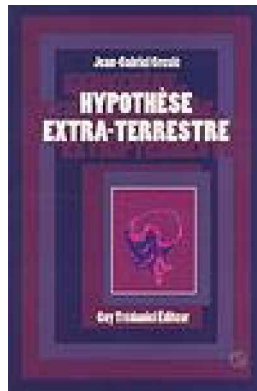
5) L'Hypothèse extraterrestre. En France, l'un des plus sérieux représentants de l'hypothèse extraterrestre comme explication plausible du phénomène ovni, est sans conteste M. Greslé. Ce dernier a d'ailleurs consacré à cette hypothèse une excellente étude intitulée « Hypothèse Extraterrestre », publiée en 1994 aux éditions Guy Trédaniel. Après une pertinente analyse des arguments en faveur de cette hypothèse, l'ancien pilote de ligne (lui-même témoin du phénomène ovni à plusieurs reprises), envisage comme très probables les propositions suivantes :

- 1) L'ancienneté de la présence extraterrestre dans notre environnement. Difficile à évaluer cette ancienneté pourrait remonter à quelques milliers d'années, et correspondrait approximativement à la naissance des plus brillantes civilisations de l'antiquité. Cette présence pourrait éventuellement être plus ancienne et remonter à plusieurs dizaines de milliers d'années, c'est-à-dire qu'elle serait contemporaine de l'apparition des premiers hommes (60000 ans environ).
- 2) L'accélération des progrès techniques au XX^{ème} siècle, et la prolifération inquiétante des armes atomiques, chimiques et bactériologiques, après la seconde guerre mondiale, auraient conduit les extraterrestres à se montrer de façon plus ostensible. Le survole répété de sites de missiles nucléaires et d'installations militaires sensibles semble démontrer que les extraterrestres s'intéressent de près à nos moyens d'autodestruction et de production d'énergie.
- 3) Des contacts ont peut être eut lieu dans les années cinquante entre des groupes d'extraterrestres et les militaires américains. S'ils ont eut lieu, ces contacts ont toujours été gardés secrets et systématiquement niés par les autorités.
- 4) Il existerait dans notre système solaire des représentants de plusieurs races d'extraterrestres originaires de systèmes stellaires différents.
- 5) L'annonce publique dans les décennies qui viennent de l'existence d'un contact limité entre terriens et extraterrestres est une conséquence prévisible de la prise de conscience progressive d'une présence étrangère dans notre environnement. Il est possible que les gouvernements des puissances occidentales aient, peu à peu, conditionné leurs populations dans le but de les préparer à admettre cette présence.
- 6) L'annonce officielle d'un contact entre terriens et extraterrestres entraînerait sans aucun doute de profondes modifications dans un certain nombre de structures de pouvoir. Les armées des grandes puissances occidentales, les églises des principales religions, et même les structures qui sont responsables de la recherche scientifique, risquent de mal supporter un tel contact.
- 7) Même s'il est pratiquement impossible de connaître les motivations réelles de nos visiteurs extraterrestres, nous pouvons imaginer qu'ils attendent de nous une attitude plus responsable vis à vis de la gestion des ressources énergétiques de notre planète et une meilleure maîtrise de notre agressivité naturelle. Si nous n'accomplissons pas des progrès significatifs dans ces deux domaines, il est probable qu'ils considèrent que nous ne sommes pas encore prêts à entrer dans une communauté extraterrestre plus large (une sorte de « fédération galactique » par exemple).

Ces sept points, exprimés par un chercheur sérieux et d'une grande lucidité vis à vis du phénomène ovni, représentent une avancée majeure dans la compréhension de la situation que nous vivons actuellement. Pour moi, le livre de Jean-Gabriel Greslé marque, sans conteste, un tournant décisif dans notre façon d'appréhender le phénomène ovni. Cependant, cette vision, aussi claire et lucide que le permet la raison humaine, laisse entrevoir des abîmes de mystères liés sans aucun doute à l'avance technologique vertigineuse de nos visiteurs par rapport à nous, et aussi au niveau très élevé de civilisation auquel ils sont parvenus et qui représente une réalité que nous avons beaucoup de mal à conceptualiser.

En tout cas, M. Greslé tire avec une grande rigueur intellectuelle les conséquences logiques de tout ce que nous savons aujourd'hui sur les ovnis. Mais on sent bien que le « fin mot de l'histoire », si je puis dire, lui échappe, et c'est normal. Emettre une série d'hypothèses ne représente pas une réponse suffisante et définitive pour expliquer une énigme. La question des ovnis est si complexe et implique d'intégrer des concepts si nouveaux et si étranges, qu'il faut rester humble et ouvrir sa conscience au maximum.

Retenons malgré tout que son analyse, à la fois profonde et pertinente, déborde du cadre étroit de l'HET1 (hypothèse extraterrestre au premier degré), et nous donne un avant-goût de l'HET2 (hypothèse extraterrestre élargie). En ce qui concerne ces deux variantes de l'hypothèse extraterrestre, nous renvoyons le lecteur à notre livre intitulé, « Ovnis, du secret officiel aux limites de la science », publié en 2006 aux Editions Les Confins et désormais disponible sous forme d'e-book (livre numérique) sous le titre « H.E.T, Hypothèse Extraterrestre, et si nous n'étions pas seuls ? », au format PDF, et téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.lesconfins.com/het.pdf>. Je développe ces deux formes de l'hypothèse extraterrestre dans le Chapitre III du livre (L'HYPOTHESE EXTRATERRESTRE) et dans les paragraphes suivants : **1)** « L'hypothèse extraterrestre au premier degré (HET ou HET1) », page 78. **2)** « L'origine de l'expression soucoupe volante », page 80. **3)** « Les faiblesses de l'HET1 », page 84. **4)** « Préliminaires et approche de l'HET2 », page 94. **5)** « Arguments en faveur de l'hypothèse extraterrestre », page 99.



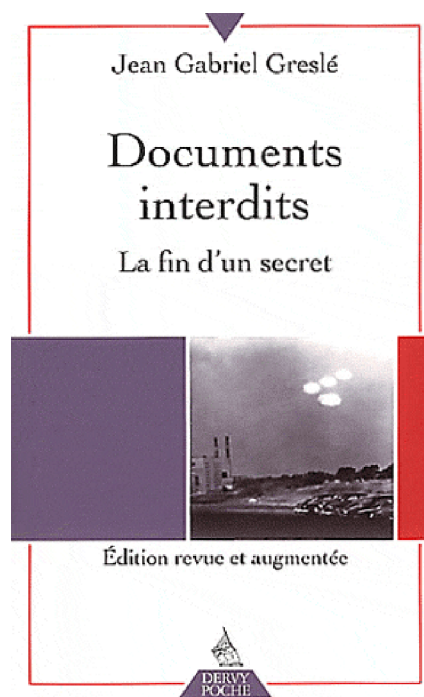
Ci-dessus : couverture du livre de M. Greslé : « Hypothèse Extraterrestre », publiée en 1994 aux éditions Guy Trédaniel. ISBN : 2-85707-618-5.

6) Lectures indispensables. Nous recommandons vivement la lecture de tous les livres de M. Greslé. Non seulement ceux qui sont consacrés plus spécialement à l'étude du phénomène ovni, mais aussi ceux, moins connus, qui traitent de spiritualité. Pour les ufologues, les titres suivants sont incontournables :

- « **Hypothèse extra-terrestre** », Paris, Guy Trédaniel Editeur, 1994.
- « **Objets volants non-identifiés, un pilote de ligne parle** », Paris, Guy Trédaniel Editeur, 1993.
- « **Extraterrestres, Secret d'Etat, l'affaire Roswell** ». Editions Ramsay, 1997.

- « **Documents interdits, ce que savent les Etats-Majors** ». Editions Dervy, 2004. Commentaire de la bibliographie insérée à la fin de « Ovnis, du secret officiel aux limites de la science » : Comme pour les ouvrages précédents, la qualité des informations contenues dans cette étude est d'un niveau excellent. Selon moi, J.G. Greslé est sûrement un des meilleurs « écrivain ufologue » actuel de langue française. C'est un homme lucide qui est parfaitement conscient des enjeux que représente le phénomène ovni. Nous recommandons donc vivement la lecture de son livre passionnant qui démontre (documents officiels à l'appui) que les Etats-Majors des principales puissances militaires et industrielles occidentales savent depuis au moins une cinquantaine d'années que notre environnement terrestre est le théâtre de phénomènes dont l'origine n'est pas humaine. Les conclusions de J.G. Greslé rejoignent sur tous les points celles que nous présentons dans la présente étude (Voir le chapitre II, « Ils Savent ! ») : des groupes fermés composés de militaires et de scientifiques de haut niveau étudient le phénomène ovni en secret. J.G. Greslé les appellent les « initiés », ce qui sous entend que nous ne serions que de pauvres « profanes ».

- « **Documents interdits. La fin du secret** ». Editions Dervy, 2011. Ce livre est une édition revue et augmentée du texte initial : « Documents interdits, ce que savent les Etats-Majors », publié en 2004. Deux chapitres importants ont été ajoutés : le chapitre 20 consacré aux travaux de la commission SIGMA, et le chapitre 21 qui dresse le bilan de la situation depuis 2004.



Dans la conclusion de son livre voici comment M. Greslé résume notre situation (celle de tous les terriens) vis-à-vis du phénomène ovni (page 394, Chapitre 22, de « Documents Interdits », Dervy Poche 2011) : « Depuis une époque indéterminée nous sommes visités par des engins procédant d'une technologie très avancée que nous ne comprenons pas. Ceux qui la mettent en œuvre n'ont pas souhaité, jusqu'ici, rendre leur présence évivente pour tous, cependant, de nombreuses vagues d'intrusions ont été notées tout au long de cet essai. Elles furent en général publiques. Ces interférences furent très tôt décelées par les services officiels

appropriés, c'est-à-dire la défense aérienne, les services de renseignement et la marine, auxquels il faut ajouter, aux Etats-Unis, l'Atomic Energy Commission, et les gardes côtes. La signification et l'importance de ces vagues d'intrusions étrangères furent très rapidement comprises d'autant qu'une partie non négligeable de ces manifestations concerna très tôt les activités des quatre nations possédant initialement l'arme nucléaire. La décision de ne pas porter ces faits à la connaissance du public, dans les différents pays concernés, ne peut avoir été que politique. Libre à chacun de ne pas partager cette évaluation sommaire. Elle représente toutefois l'hypothèse la plus simple qui tienne compte de tous les éléments connus ».

7) Mes conclusions. Dès la sortie de son premier livre sur les ovnis (« Objets volants non-identifiés, un pilote de ligne parle »), j'ai tout de suite compris (ou pressenti) que M. Greslé allait devenir un acteur important de la scène ufologique française. La suite de ses publications allait me donner raison. De fait, je partage bon nombre de ses analyses et j'adhère, tout comme lui, à l'hypothèse extraterrestre en ajoutant cependant que nous ne pouvons plus nous contenter d'une vision étroite et limitée de cette hypothèse, mais qu'il importe désormais de l'élargir le plus possible en y incluant de nombreux autres domaines de la connaissance. C'est ce que j'appelle justement l'hypothèse extraterrestre élargie (H.E.T 2). En ce qui me concerne, voici les conclusions auxquelles je suis parvenu après de nombreuses années de recherches sur le sujet ovni, et qui recourent sur de nombreux points celles de M. Greslé :

a) Il existerait dans notre système solaire des représentants de plusieurs races d'extraterrestres originaires de systèmes stellaires différents. La diversité du phénomène ovni nous incite à penser que cette présence ne vient pas d'une seule source. Des représentants de plusieurs civilisations de Type II (civilisations stellaires) se manifesteraient sporadiquement et occasionnellement dans notre environnement. Ces manifestations étrangères peuvent être, soit « calculées » et « dirigées » pour obtenir un effet spécifique, soit revêtir un caractère totalement aléatoire. Toutes ces civilisations de Type II pourraient aussi être intégrées dans l'ensemble plus vaste d'une civilisation de Type III (civilisation galactique) qui superviserait leurs interventions. Les représentants de ces civilisations de Type II auraient donc des « comptes à rendre » aux émissaires de la civilisation de Type III. Il est plus que probable que toutes ces civilisations ont atteint un niveau scientifique et technologique très supérieur au nôtre. Elles maîtrisent parfaitement les déplacements dans le continuum spatiotemporel, et en vertu du Principe CEHV, elles sont aussi parvenues à un haut degré de développement spirituel. Dans ce contexte, nous pensons qu'il n'existe aucune ethnie extraterrestre qui aurait décidé, d'elle-même ou en concertation avec d'autres, de nous nuire ou de nous exterminer purement et simplement.

b) Nous ne pouvons plus douter de l'ancienneté de la présence extraterrestre dans notre système solaire. Bien que difficile à évaluer, cette ancienneté pourrait remonter à quelques milliers d'années, et correspondrait approximativement à la naissance des plus brillantes civilisations de l'antiquité. Il n'est pas exclu qu'il y ait eu, lors de la naissance de ces civilisations, une intervention directe de cette présence étrangère dans les affaires humaines. Cette présence pourrait éventuellement être plus ancienne et remonter à plusieurs dizaines de milliers d'années, c'est-à-dire qu'elle pourrait être contemporaine de l'apparition des premiers hommes. Il n'est pas exclu, non plus, que cette présence ait influencé directement l'apparition de la vie sur terre, et même programmé l'émergence d'un être doué d'intelligence comme

l'être humain. Des manipulations du programme génétique humain dans un but précis sont aussi envisageables.

c) L'accélération des progrès techniques au XX^{ème} siècle, et la prolifération inquiétante des armes atomiques, chimiques, bactériologiques, après la seconde guerre mondiale, ainsi que l'accélération de la dégradation de notre environnement naturel, auraient conduit les extraterrestres à se montrer de façon plus ostensible. Depuis 1947 environ, l'activité du phénomène ovni s'est amplifiée de façon considérable. Nous pouvons sérieusement envisager une présence plus « rapprochée » du phénomène dans les années à venir, rapprochement qui conduirait à terme à un contact ouvert avec des représentants terriens.

d) Même s'il est pratiquement impossible de connaître les motivations réelles de nos visiteurs extraterrestres, nous pouvons imaginer qu'ils attendent de nous une attitude plus responsable vis à vis de la gestion des ressources énergétiques de notre planète, une meilleure maîtrise de notre agressivité naturelle et de notre tempérament belliqueux, ainsi qu'une prise de conscience aiguë des risques énormes que nous encourrons si nous continuons à agir sans nous soucier de notre environnement. Le terme d'environnement doit être pris, ici, dans un sens très large. Il ne concerne pas seulement notre environnement naturel immédiat (la nature), mais il s'applique aussi à la Terre en tant que système global réactif, à l'espace proche, et plus loin encore, à toutes les planètes du système solaire. Si nous n'accomplissons pas des progrès significatifs dans ces domaines, il est probable que les extraterrestres considèrent que nous ne sommes pas encore prêts à entrer dans une communauté plus large (une civilisation de Type III par exemple). Peut-être attendent-ils que nous soyons parvenus au stade d'évolution correspondant au Type I de civilisation pour prendre officiellement contact avec nous. Il est probable que cette présence ne se contente pas de nous observer ou de nous étudier. Dans le cas d'une présence très ancienne, il est quasiment certain que cette présence sait déjà tout de nous, et que nous ne pouvons rien lui cacher. C'est un point fondamental de notre conclusion car il suppose que cette présence étrangère poursuit des buts plus importants que la simple étude scientifique de la faune et de la flore de notre planète. Ses objectifs se situent à un autre niveau, et ils impliquent une action subtile sur un plan spirituel. Un « programme d'éducation » est-il prévu pour nous ? Un conditionnement subtil s'opère-t-il à notre insu pour nous permettre de franchir un nouveau seuil d'évolution à la fois technologique et spirituel ? Cette présence fait-elle partie d'un programme d'émancipation grâce auquel nous pourrions nous intégrer, d'ici plusieurs décennies au moins, à un ensemble plus vaste ? Ce sont des questions que nous sommes en droit de nous poser.

e) L'annonce publique dans les décennies qui viennent de l'existence d'un contact limité entre terriens et extraterrestres est une conséquence prévisible de la prise de conscience progressive d'une présence étrangère dans notre environnement. Des groupes fermés de militaires, de scientifiques, et de politiques, savent depuis longtemps que cette présence existe. Ils connaissent parfaitement les caractéristiques de la sémiologie ovnienne et entretiennent vis à vis du public une action subtile de désinformation/information. Pour des raisons de sécurité et de stabilité sociale, les puissances occidentales se refusent, pour le moment, à reconnaître officiellement cette présence. Cependant, parallèlement à cette politique de déni, il est probable que les gouvernements des principales puissances occidentales conditionnent peu à peu leurs populations, par l'intermédiaire de la télévision, du cinéma, et de la littérature de science-fiction, dans le but de les préparer à admettre cette présence étrangère. Les craintes des puissances occidentales sont fondées sur le fait que l'annonce officielle d'un contact entre terriens et extraterrestres entraînerait sans aucun doute de profondes modifications dans un certain nombre de structures de pouvoir. Les pouvoirs politiques en place, les élites des

armées, les églises des principales religions, et les organismes responsables de la recherche scientifique risqueraient de ne pas sortir indemnes d'un tel contact.

Daniel Robin.
Mars 2012.



Ci-dessus : de nombreux pilotes de ligne civils rapportent avoir été confrontés au phénomène ovni. Sur la totalité de ces « rencontres », très peu sont portées à la connaissance du public. Seuls quelques pilotes en activité ou le plus souvent à la retraite souhaitent rompre ce « mur du silence » et témoigner à visage découvert de ce qu'ils considèrent comme la manifestation d'une présence étrangère dans notre environnement terrestres.